



MARTI-ROM

"La revue du cinema"
n. 369 (2-1982)

L'affaire du film « Le crime de Cuenca » (ou les résidus du franquisme)

« L'Espagne est différente », disaient les slogans publicitaires de la promotion touristique franquiste. La transition démocratique sans aucun doute l'a été : d'un seul coup une partie importante de l'appareil franquiste s'est déclarée « démocrate » et a adopté (non sans traumatismes) les formes extérieures de la démocratie : élections libres, liberté d'association, d'expression... Les deux piliers sur lesquels s'était appuyée la dictature : l'Armée et l'Église, ont suivi des processus différents ; l'Église s'est divisée ; une large base plus ou moins progressiste paraît vouloir faire évoluer les mentalités archaïques ; par contre l'Armée, qui semble ancrée dans le passé, s'est autoconçue l'option *redemptrice* : sauver la Patrie des forces du Mal.

La démocratie inaugurée en 1977, nous a toujours semblé être une démocratie « surveillée » par le soi-disant pouvoir de fait ; les conquêtes démocratiques (autonomies, divorce...) et les attentats commis par l'ETA principalement et par le GRAPO contre les membres des forces armées, même contre les plus hauts placés, ont mis en évidence les dangers d'évolution politique.

« Nous sommes en pleine guerre, une guerre spéciale, subversive, sale, mais enfin une guerre. On est en train de détruire nos valeurs spirituelles et morales, en s'infiltrant dans tous nos corps sociaux, en exhibant avec ostentation les plus vils défauts et les plus basses passions. C'est un ennemi tenace qui s'infiltrant dans la Presse, la Radio et la Télévision ; dans l'Église, à l'école, à l'Université, au cinéma, dans l'art et la culture... » : ce sont les paroles du Capitaine général de la VIII^e région militaire (Galice) Fernandez Posse, lors de l'offrande à Saint-Jacques apôtre, patron de l'Espagne, le 25 juillet dernier (1981). De même que le prétendu coup d'État du 23 février 1981 (populairement appelé « 23 F » (F pour février) a été un avertissement à la classe politique donné par les forces armées, l'affaire

du *Crime de Cuenca* l'a été pour le cinéma espagnol (et plus généralement pour les mass-media). La raison de l'indignation militaire : la reconstitution de faits qui se sont produits dans les années 1920 à 1926 : quelques membres de la Garde Civile, surnommée la « Benemérita », torturent sans trêve

Synopsis

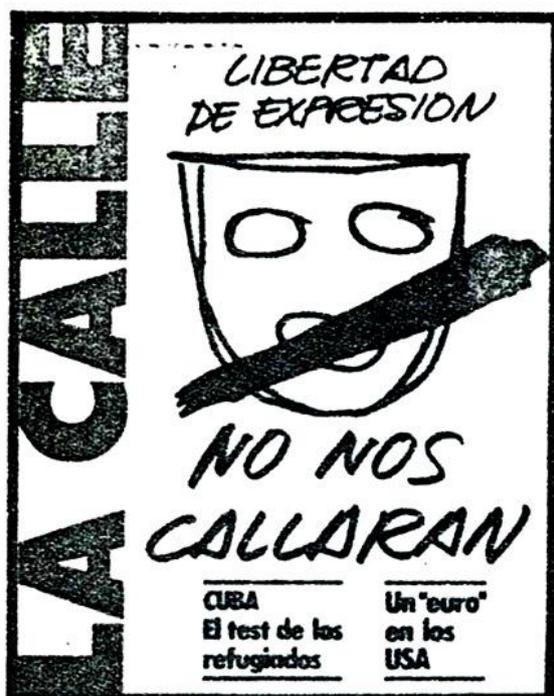
En 1913, Gregorio Valero Contreras et Leon Sanchez Gascon, amis et habitants de Osa de la Vega (province du Cuenca) sont arrêtés comme meurtriers de José Maria Grimaldos Lopez, berger de métier et camarade des premiers. Le village les accuse, même la femme de Gregorio – Dolores Varon Pavo – réunit des preuves contre eux. Atteints et convaincus, ils sont jugés en 1918 au Tribunal de la province de Cuenca, qui après modification de la demande de peine de mort, les condamne à dix-huit ans d'emprisonnement.

A la suite de différentes remises de peine, dues à leur comportement dans leurs prisons respectives, l'un et l'autre obtiennent la liberté provisoire en 1924.

A peine deux ans après leur mise en liberté provisoire, José Maria Grimaldos Lopez, victime du vol avec homicide, fait son apparition à Mira de la Sierra, dans la province même de Cuenca.

L'apparition du berger met en évidence la monstrueuse erreur judiciaire commise. Deux hommes ont avoué un crime qu'ils n'ont pas commis, sous la torture.

Trois des personnes impliquées directement dans cette erreur judiciaire se suicident au début de procès en révision.



deux innocents paysans pour qu'ils s'avouent coupables d'un prétendu crime. Soixante-dix ans après, ces faits ne peuvent être reproduits !

LE CRIME DE « LE CRIME DE CUENCA »

L'histoire du film commence en janvier 1979 quand Pilar Miro accepte la proposition du producteur Alfredo Mortas de réaliser dans le courant de l'été suivant un film sur le « crime — oublié — de Cuenca ». Nous les Espagnols, qui venions d'approuver par référendum la Constitution (6 décembre 1978), vivions déjà la campagne électorale du second tour des élections générales (1^{er} mars 1979) et celle du premier tour des municipales (3 avril 1979) ; des vents démocratiques soufflaient. Lorsque le tournage commença, les forces réactionnaires de la Province de Cuenca (lieu où se sont passés les faits) lancèrent dans la presse locale une campagne d'intoxication contre le film. Celui-ci à peine terminé, des « journalistes (de Luenca) à l'air sympathique » se présentèrent à la réalisatrice : ils désiraient assister à une projection privée « pour avoir des informations de première main afin de contrecarrer la campagne réactionnaire », « ma surprise

Espagne. 1979. Dir. de Prod. : José Manuel Miguel Herrero. Réal. : Pilar Miro. Scn. : Salvador Maldonado et Pilar Miro sur une idée de Juan Antonio Porto. Img. : Hans Burmann. Mus. : Anton Garcia Abril. Int. : Amparo Soler Leal (Varona), Hector Alterio (Isasa), Fernando Rey (député Contreras), Daniel Dicenta (Gregorio), José Manuel Cervino (Leon), Mary Carrillo (Juana), Eduardo Calvo (Amo), Francisco Casares (Taboada), José Vivo (Don Rufo).

fut incroyable quand je lus ce qu'ils écrivirent ensuite, ils avaient déformé toutes les conversations que nous avions eues et le film aussi... C'était l'extrême droite », raconte Pilar Miro. Ce n'étaient que les premières escarmouches.

La censure franquiste abattue (il fallait même demander un permis pour tourner), les films espagnols ont seulement besoin de solliciter du ministère de la Culture le visa d'autorisation de sortie, et celui-ci (ou sa Direction générale cinématographique), dans un délai maximum de deux mois, doit la concéder en indiquant « pour tous publics », « pour les plus de dix-huit ans », ou « S » (sexe).

Ainsi donc, le 14 octobre 1979 le visa pour *Le crime de Cuenca* est demandé, et le 30 novembre une copie du film est remise. Sa sortie est prévue dans vingt-cinq villes le 13 décembre. La veille, le Directeur général lui-même, Luis Escobar, appelle par téléphone le producteur pour lui notifier que l'accord du visa de sortie est suspendu et qu'il a porté à la connaissance du Procureur général du Royaume le fait que le film pouvait contenir des scènes délictueuses. « L'affaire » commence. Pendant ce temps la télévision programme pendant deux semaines les spots publicitaires du film, le contrat avait été signé auparavant ; par hasard ils constituent la meilleure dénonciation : ils « vendent » un produit que le gouvernement a interdit (momentanément). Un haut commandant des forces armées déclara : « On ne peut pas permettre qu'un film montre des gardes civils en train de torturer... nous devons obtenir que *Le crime de Cuenca* ne sorte pas. » Ils tentent de répéter « l'affaire Viridiana ».

Dans un contexte où des membres des forces armées tombaient continuellement, assassinés par l'ETA, où l'on dénonçait par les médias des cas de tortures policières (naturellement démenties par le gouvernement), le film pouvait être facilement extrapolable historiquement à la période actuelle. De plus, par hasard, ces mêmes jours, Amnesty International, dans son rapport annuel, exposait quatorze cas prouvés de torture en Espagne (1978-79).

« Cela me préoccupe qu'ils nous trompent et qu'ils nous disent que les choses ont changé alors que tout continue comme avant. C'est beaucoup plus important que le simple fait qu'ils interdisent un film » déclare P. Miro. On assistait à une offensive gouvernementale dont l'objectif était de « rogner » la « liberté d'expression » (reconnue dans l'article 20 de la Constitution) ; une revue de gauche titrait en couverture en avril 1980 : « Ils ne nous feront pas taire. » Cette histoire kafkaïenne continue le 2 février 1980 avec la mise sous séquestre des copies par un tribunal militaire, et avec l'acte d'accusation de la réalisatrice et du producteur (le 21 février 1980). Pendant ce temps, le film avait été invité à participer au Festival de Berlin : des articles dans la presse donnaient, quelques jours avant, l'information selon laquelle le ministère était en train de négocier, auprès de la direction du Festival, pour changer le film. Le 25 février, celui-ci est projeté à Zoo-Palast ; lors de la conférence de presse qui suivit, les manœuvres du responsable du

Festival, Moritz de Hadeln (sa première année), commencèrent pour dépolitiser la participation du film. Ses pressions s'exercèrent jusqu'au sein du Jury (au sein duquel Mathieu Carrière voulait accorder au film une mention).

Le nouveau Directeur Général cinématographique, Carlos Gortari, commentait pour un journaliste l'éventualité d'un prix berlinois : « Ce serait très bien pour Pilar Miro et très mauvais pour moi. » Un chantage voilé s'exerça sur le jury, le film « très bientôt n'aurait plus de problèmes en Espagne ». Le jour même de la conférence de presse, Adolfo Suarez, Président du Gouvernement, arrivait en Allemagne pour un voyage éclair ; et le consul espagnol à Berlin, tentait d'obtenir de l'envoyé spécial de la Radio d'État l'enregistrement de la conférence de presse sur la demande de l'ambassadeur ! Le journaliste refusa. La dernière tentative de pression s'exprima dans la présence d'un fonctionnaire du consulat lors de la lecture du palmarès du Festival ; fait totalement insolite. De retour en Espagne Pilar Miro se trouve accusée par les autorités militaires d'un « passible délit d'injures et calomnies à l'égard de la Garde Civile » ; elle reste en liberté provisoire, et doit se présenter dorénavant le 1^{er} et 15 de chaque mois devant le gouvernement militaire de Madrid.

NOS HÉROS RÉUSSIRONT-ILS FINALEMENT A FAIRE SORTIR LE FILM ?

La campagne en faveur de la « liberté d'expression » continue. La fraction social-démocrate du Gouvernement UCD (Union du centre démocrate) acquiert un rôle de plus en plus important. Et finalement, grâce à la réforme du Code de la Justice militaire (décembre 1980), la mise en accusation revient à la juridiction civile. Dans l'impasse qui se crée entre la démission d'Adolfo Suarez et l'investiture de Calvo Sotelo comme Président du Gouvernement (février 1981), le ministère de la Culture accorde le visa de sortie au film. Il semble que l'odyssée kafkaïenne est terminée mais... le 14 février 1981, Jose Ignacio Arregui, militant de l'ETA meurt après avoir subi les tortures de la police. Une revue titre : « Assassinat d'État ». Logiquement, le film sera « gelé » un moment, le producteur commente à la presse : « Ma préoccupation est d'arriver à ce que le film soit remis dans le contexte dans lequel il a été fait et sorte de la situation dans laquelle il a été placé pour des raisons de toute évidence étrangères à nos intentions. » Neuf jours après la mort d'Arregui, quelque trois cents gardes civils sous le commandement de Tejero tentent le coup d'État (« le 23 F ») ;

Nous échappâmes de peu à un retour vers les temps obscurs de la dictature. L'image publique de la Garde Civile souffre alors une grave atteinte.

On aperçoit l'extrémité du labyrinthe le 20 mars 1981 avec l'annulation de la mise sous séquestre du film et celle de l'accusation. « Tout s'est arrangé au moment où je croyais que tout allait empirer », dit Pilar Miro. Pourtant deux événements viendront encore perturber la « normalité » souhaitée pour la sortie du film : d'un côté, la torture évidente et l'assassinat de trois honnêtes citoyens

confondus avec des membres de l'ETA (« Affaire d'Almeria » - 7 mai 1981) de l'autre, l'assaut télévisé contre la Banque Centrale de Barcelone (23 mai 1981). Dans l'un et l'autre cas, la « Garde Civile » est le personnage principal, avec, en plus, à Almeria, le fait d'avoir « monté » de toutes pièces la soi-disante fuite des trois jeunes gens pour occulter les tortures, à Barcelone les bruits contradictoires sur sa coparticipation.

« Nous avons passé de très mauvais moments, et nous verrons bien tout ce qui nous attend encore quand le film sortira », dit le producteur. Il faudra attendre le mois d'août, quand les villes espagnoles se seront vidées pour les vacances, pour que le film sorte (le 13 août 1981 à Barcelone, le 17 à Madrid) ; pourtant les journaux publient des photographies montrant de longues queues devant les cinémas. C'est un succès absolu. Les spots télévisés reprennent. Jusqu'à présent, aucun attentat d'extrême-droite ne s'est produit. Dans un cinéma d'un quartier périphérique ouvrier de Barcelone, où l'on projette le film, les spectateurs commentent « bruyamment » la similitude avec « l'Affaire d'Almeria ». La production a inséré dans les bandes annonces publicitaires : « Ce film, de fond historique... n'a aucunement l'intention de porter atteinte à quiconque, province ni institution ou corps de l'État, car tous méritent le plus grand respect de la part des citoyens. »

C'est le film de l'année.

RAPIDE ÉNUMÉRATION DES FAITS QUI SONT A L'ORIGINE DU FILM, ET REMISE DE CEUX-CI DANS LEUR CONTEXTE (ou « le crime qui n'eut jamais lieu »)

Cuenca appartient à cette Espagne rurale, presque sous-développée, où prédomine la population paysanne.

Au début du siècle – l'action du film se déroule à ce moment-là – plus de 70 % de la population était analphabète et c'était une zone d'influence du parti conservateur qui s'appuyait sur le caciquisme oligarchique. L'Espagne vivait tumultueusement la « Restauration monarchique », et depuis 1902 le règne d'Alphonse XIII. En 1898, on avait perdu les dernières colonies d'outre-mer (Philippines, Cuba). Les premières années du XX^e siècle voient apparaître de nouveaux mouvements sociopolitiques : le « catalanisme » (option indépendantiste à l'intérieur de l'Espagne) et l'anarchisme. En 1909 a lieu à Barcelone une révolte populaire (« la Semaine tragique ») qui, pour un peu, se terminait en révolution. Les attentats anarchistes se succèdent, le président du gouvernement lui-même (Canalejas) est assassiné en 1912.

Dans ce contexte, en 1910, dans un village de la Province de Cuenca (Osa de la Vega), Jose Maria Grimaldos, alias « El Cepa », « disparaît » : il mesurait à peine 1,50 m et était un peu attardé mental.

Sa famille dénonce comme meurtriers présumés Gregorio Valero et Leon Sanchez, deux anarchistes notoires de ce même village. Le cacique de la région, Don Contreras (Fernando Rey dans le film), prétend profiter de l'occasion pour donner une



Daniel Dicenta et Joss Manuel Cervino dans *Le crime de Cuenca*, de Pilar Miro.

leçon à Osa de la Vega, seul village dans sa zone qui votait majoritairement pour le parti libéral ; mais il se trouve en face d'un juge libéral (Antonio Rodriguez) qui, rapidement (1911), classera l'affaire devant le manque de preuves. A ce juge succède Emilio de Isasa, fils d'un ancien ministre conservateur, fait dont profiteront le chef local et le curé (Don Rufo) pour demander la révision de l'affaire ; ainsi donc c'est en 1913 que les deux « assassins » sont arrêtés. Ils prétendent pouvoir suppléer au manque de preuves par l'obtention d'aveux. Pour cela le juge fait venir un lieutenant de la Garde Civile (Taboada) qui n'hésitera pas à torturer sans relâche les deux accusés ; finalement ils avoueront. En 1918 le procès aura lieu. Ils échapperont presque miraculeusement au garrot (« garrote vil ») et sont condamnés à dix-huit ans de prison ; en 1924, après onze ans de détention, ils obtiennent la liberté pour bonne conduite. Et en 1926 « réapparaîtra » le mort présumé, « El Cepa ». Le tribunal suprême reconnaîtra que l'aveu fut « arraché par la violence » et parlera « d'erreur judiciaire ».

Pendant toutes ces années (1917-1923), l'Espagne a vécu de graves événements : grèves sauvages, augmentation des attentats anarchistes, dissolution du Parlement, assassinats en grand nombre de leaders ouvriers commis par des tueurs à la solde du patronat... En 1923 commence la dictature du général

Primo de Rivera et en 1931 les élections apporteront la victoire républicaine.

Le film contient le « romance » qui, ces années-là, parcourut les villages d'Espagne et qui commence ainsi : « Padres los que tengais hijos/Hijos que tengais parientas/Parientas que tengais primos/Y primos que tengais Suegza/mirad qué crimen mas fes/En la provincia de Cuenca. » (1)

NOTE FINALE

« La petite fille, tu sais ce qui se passait avec la petite fille ? Chaque fois qu'Amparo (l'actrice qui joue le rôle de la femme d'un des « assassins ») la prenait dans ses bras, ou qu'elle entendait crier « Moteur », elle se mettait à pleurer comme une folle et dès que Paco Casares, le sergent de la Garde Civile, la prenait lui, elle se taisait immédiatement » (Pilar Miro dans une de ses déclarations à la presse.)

M-R

(1) Traduction du « Romance Liego » :

*« Parents, vous qui avez des fils
Fils, vous qui avez des femmes,
Femmes, vous qui avez des cousins,
Cousins, vous qui avez des belles-mères
Souvenez-vous de ce crime affreux
Dans la Province de Cuenca. »*